

informations

occitanie

la
cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
& Languedoc-Roussillon



Luttes en région
Affaire Jean-François Randado



A la une
Mine de Salau



Actualité
Régionale
Démarche
Revendicative

N° 244

Août 2019

Espace
communication
et impression
au Comité Régional



Editorial 2

A la une 3

- Mine de Salau

Luttes en région 4

- Affaire J.-François RANDADO

Activité Régionale 6

- IRT : Session d'été du Comité régional

Dossier 7

- Espace communication et impression au Comité Régional

Vie syndicale 11

- AG : CSIR Pyremed

Actualité régionale 13

- Démarche Revendicative

Après des vacances bien méritées pour tous, même s'il faut rappeler que près de 22 millions de Français ne partent pas en vacances, il est déjà l'heure de se projeter sur la rentrée sociale. Elle devra être de haut niveau, j'oserai même employer un mot que nous avons beaucoup entendu: « caniculaire ».

Et oui, le canicule a à nouveau frappé en ce début d'été. Et oui, il a fait chaud en été! La plupart des médias a fait de ses unes cet état de fait. Le gouvernement, à grand coup d'annonces publicitaires, y est allé de son couplet sur les mesures à prendre. La CGT a pris ses responsabilités en ouvrant ses locaux, par exemple, à Montreuil, pour accueillir des personnes fragiles durant cette période de forte chaleur.

Mais, hormis les effets d'annonces, le gouvernement continue son programme de destruction massive. Le traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (CETA), a été ratifié, par les députés français par 266 voix contre 213 (pour l'Occitanie: 29 pour, 14 contre, 3 abstentions et 3 absents). Alors que l'on sait que les conséquences ne seront pas que sociales, mais largement écologiques! Les études d'impact déjà effectuées montrent notamment une augmentation significative des émissions de Co2.

Quelques jours plus tard, le 29 juillet, le Jour du Dépassement a été atteint. C'est la date de l'année à partir de laquelle nous avons pêché plus de poissons, abattu plus d'arbres et cultivé plus de terres que ce que la nature ne peut nous procurer au cours d'une année. Cela marque également le moment où nos émissions de gaz à effet de serre auront été plus importantes que ce que nos océans et nos forêts ne peuvent absorber.

Il faut inverser la tendance mais surement pas en supprimant le train primeur Perpignan-Rungis qui va déverser 25 000 camions annuels en plus sur nos routes, surement pas en interdisant l'ouverture d'une mine de tungstène, en Ariège (véritable enjeu environnemental si on veut se donner la peine de réfléchir de manière globale), etc.

Je le disais, la rentrée sociale devra être caniculaire car après s'être attaqué à l'assurance chômage, c'est maintenant le système de retraite par répartition qui est dans la ligne de mire du gouvernement et un départ à la retraite retardé pour ouvrir les mêmes droits qu'aujourd'hui!!!

Afin de la préparer au mieux (la rentrée), la CGT a lancé une grande consultation des syndiqués, « L'action avec la CGT, vous la voulez comment? », jusqu'au 30 septembre. L'objectif est de faire remonter les consultations d'au moins 50 % de nos syndiqués. Il en faudra donc un peu plus de 28 000 pour l'Occitanie!

Tout cela ne pourra que nous permettre de construire, faire grandir et inscrire dans la durée le rapport de force. Car n'oublions jamais que tout ce qui a été obtenu l'a été suite à des luttes collectives!



Lionel PASTRE

Secrétaire Régional CGT Occitanie

occitanie



Comité Régional CGT Occitanie
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 244 • Août 2019
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52

e-mail : cgt.crm@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Occitanie

Imprimé par le

Comité Régional CGT Occitanie

31300 TOULOUSE



Mine de Salau

Le permis exclusif de recherche annulé, la réouverture de la mine se pose toujours comme un enjeu industriel, social et écologique.

Le permis exclusif de recherches (PER) de mines de Tungstène dans l'Ariège (mine de Salau), octroyé le 21 octobre 2016 à la société Variscan Mines a été annulé le 28 juin 2019 par le tribunal administratif de Toulouse. La CGT qui depuis le début du projet est favorable à la réouverture de la mine sous certaines conditions sociales, sanitaires et environnementales, prend acte de la décision du tribunal administratif d'annuler le PER d'octobre 2016 de la mine de Salau. Le tribunal administratif a jugé que le Secrétaire d'Etat à l'industrie avait entaché sa décision d'erreur d'appréciation en ne vérifiant pas que Variscan Mines n'avait pas justifié des capacités financières auxquelles la société s'était préalablement engagée pour l'exploration de la mine. Ni la question de l'amiante, ni la question environnementale n'ont été examinées par le tribunal administratif. Malgré cette décision, la CGT est en attente des résultats de l'expertise indépendante qu'elle avait obtenue, devant évaluer si de l'amiante est présente dans la mine. Par ailleurs, la CGT exige de l'État d'oeuvrer à la dépollution immédiate du site, en contraignant les derniers exploitants de la mine avant sa fermeture en 1986, d'assumer leur responsabilité

environnementale. Enfin, la CGT exige également de l'État d'avoir une véritable stratégie en termes d'indépendance du pays pour son approvisionnement en minerais, importés en totalité à ce jour. Avoir une véritable stratégie de relance minière implique que l'État prenne la main et ne laisse pas le terrain libre à des intérêts privés. Évaluer les besoins en métaux primaires tenant compte des possibilités de recyclage, évaluer les réserves disponibles, organiser une exploitation raisonnée des ressources, mettre en place une législation plus protectrice socialement (code minier par exemple) et de l'environnement, sont autant de sujets sur lesquels l'État doit intervenir.

D'autre part, stratégie minière et stratégie industrielle sont étroitement liées. En effet, reconquérir une industrie en France doit se concevoir en se souciant de toute la chaîne de valeur des produits que nous produisons et nous consommons. Il faut sortir de la logique capitaliste dont le seul but est la rentabilité, le profit quel qu'en soit le coût social et environnemental. Repenser une industrie qui réponde aux besoins, favorisant les circuits courts, respectant les droits sociaux et tenant compte des enjeux environnementaux est une des solutions de la transition écologique.

S'agissant du tungstène, la France importe la totalité de ses besoins. Or, on ne peut ignorer que le tungstène est un métal stratégique utilisé dans de nombreux produits et qu'il est incontournable pour les transitions

écologique et numérique. On ne peut aussi ignorer que le tungstène est majoritairement extrait dans des pays où des travailleurs, voire des enfants, sont exploités et où les impacts environnementaux sont désastreux.

Comment envisageons-nous collectivement les transitions écologique et numérique en France ?

Campagnes vertes et villes hyper connectées pour la France qui importerait tout ce qu'elle consommerait – d'ailleurs quelles qu'en soient les conditions et les conséquences ?

Ce n'est pas la vision de la CGT !

Le PER de la mine de Salau a été annulé par le tribunal sur la forme. Pourtant, beaucoup de questions de fond ne sont pas abordées. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ouvrir une mine en France est un enjeu environnemental lorsqu'on réfléchit de manière globale. Par ailleurs, c'est aussi un enjeu stratégique car elle assurerait une indépendance économique sur l'approvisionnement en tungstène pour la France. Enfin, c'est un enjeu industriel et de revitalisation d'un territoire car il y aurait une opportunité de développer une filière industrielle d'extraction et de valorisation de tungstène en Ariège, département particulièrement touché par la désindustrialisation.

Pour toutes ces raisons, même après la décision du tribunal administratif, la CGT continuera de porter le projet de la mine de Salau afin qu'il devienne possible et n'écartera aucune solution (nouveau PER, appropriation publique de la mine, etc.).

Affaire J.-François RANDADO



« Une grande victoire ! »

En date du 14 mai 2019, dernier délai de la procédure, le Ministère des Transports n'a pas rendu d'avis concernant le licenciement de JEFF.

Comme le dit la loi, silence vaut rejet du recours de la SNCF dans la procédure de licenciement !

Jean-François RANDADO, notre camarade, ne sera pas licencié par la SNCF !

C'est une victoire pour lui, sa famille, pour la justice et pour l'ensemble des cheminots, militants et syndiqués CGT qui se battent tous ensemble depuis mai 2018.

Il se confirme une fois encore que ceux qui gagnent sont ceux qui luttent !

Le 14 mai 2018, alors que la SNCF connaît le plus long conflit de son histoire avec des cheminots en lutte contre la réforme du Ferroviaire, la Direction SNCF décidait de museler et faire taire les grévistes et la CGT. Ce jour là, en gare SNCF de Nîmes comme sur d'autres sites ferroviaires sur le territoire national, les cheminots manifestent pour se faire entendre avec forces drapeaux, tracts et torches allumées.

Jeff, notre camarade présent lors de cette manifestation, faisait partie des cheminots tenant une torche allumée sur le quai de la Gare de Nîmes. Quelque temps après, il est accusé d'avoir blessé et ébloui un conducteur d'un TER accompagné ce jour-là par le RDET de l'ETLR.

La Direction se saisit alors de cette opportunité pour faire un exemple, dépose une plainte pour entrave à la circulation et engage avec l'appui du Directeur de l'InfraLog LR une procédure disciplinaire en demandant la radiation des cadres de la SNCF !

MENSONGES ET FAUX TÉMOIGNAGES !

L'adjoint au Directeur de l'Etablissement Traction et le conducteur du TER identifient

alors formellement Jeff sur le quai comme l'auteur des faits malgré le rideau de la cabine de conduite baissé et une torche à proximité les éblouissant... ...fort, très fort ! Ils identifient également lors du dépôt de plainte un deuxième camarade CGT alors que celui-ci n'était pas présent ce jour-là, déclaration CERFA à l'appui !

Malgré un dossier monté de toutes pièces, avec de faux témoignages renforcé par la présence d'un huissier de justice sur le quai ne signalant pas cette agression, le Directeur de l'InfraLog LR décide de poursuivre la procédure en bafouant le Statut et en demandant l'autorisation de licenciement à l'Inspecteur du Travail.

14 MOIS DE LUTTES ! ACHARNEMENT, CABALE... ET REACTION DES CHEMINOTS !

Après avoir saisi le Conseil des Prud'hommes de Montpellier suite à la suspension de Jeff à titre conservatoire, le Tribunal va donner raison à la CGT et ordonner à la SNCF et à l'Etablissement InfraLog de remettre Jeff immédiatement à son poste de travail, jugeant dans ses conclusions la procédure arbitraire et contraire au statut ! Dans le même temps, après avoir

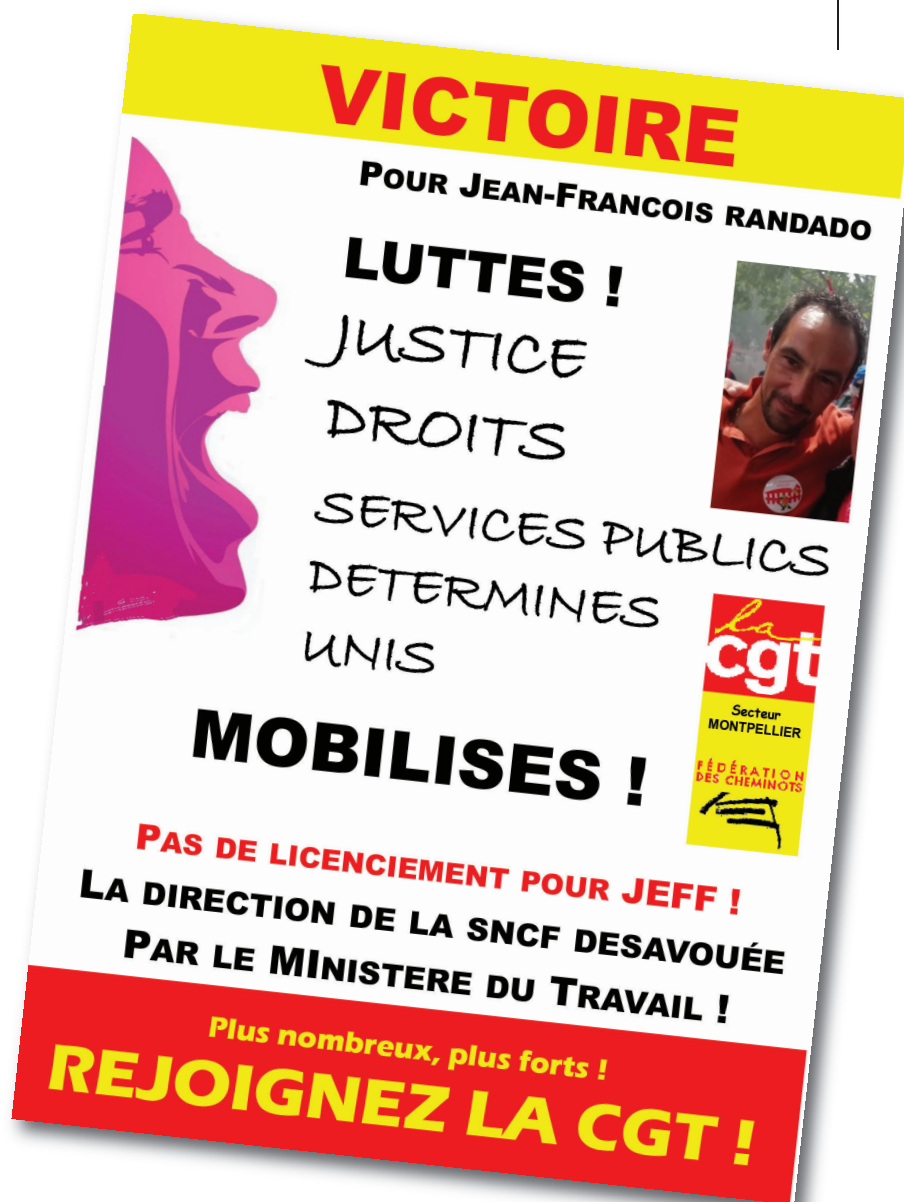
mené son enquête, la DIRRECTE inflige un nouveau revers à la Direction SNCF puisqu'elle refuse le licenciement de Jeff en argumentant que le dossier est vide, monté de toutes pièces et à charge puisque l'adjoint du Directeur de la Traction présent en cabine avait déclaré ne pas avoir de lien de subordination avec le conducteur du train. En plein doute et mise en difficulté par la mobilisation, la Direction n'hésite pas à mentir effrontément !

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL COMME DERNIER RECOURS D'UNE DIRECTION SNCF EN DIFFICULTÉ !

Face à un Directeur de l'InfraLog hostile voire farouchement opposé à la CGT et ses militants, en dépit des décisions des tribunaux et celle de la DIRRECTE, ce dernier décide de tenter un dernier recours, histoire de ne pas perdre la face !

Il décide alors, appuyé par la Direction Nationale, d'effectuer un recours de la décision de la DIRRECTE devant le Ministère de Travail style « *nous avons soutenu la réforme de ferroviaire, soutenez-nous pour faire taire la CGT !* »

Malgré l'acharnement du DET de l'InfraLog et de l'ancien RDET de l'ETLR, le Ministère de Travail, au vu du dossier et des éléments en sa possession, n'a pas souhaité casser la décision de la DIRRECTE et prendre le risque de perdre devant les Tribunaux.



C'est une victoire pour le droit de grève, pour la CGT et ses militants mais avant tout pour notre camarade Jeff qui se bat depuis plus d'un an pour faire reconnaître son droit à s'opposer aux projets d'entreprises et gouvernementaux qui cassent le Service Public SNCF !

La CGT remercie ses militants et ses syndiqués particulièrement investis dans la défense de Jean-François RANDADO.

Remerciements appuyés aussi à une partie de l'encadrement de l'INFRALOG LR, notamment les dirigeants de proximité de Jeff, preuve il en est qu'il n'y a point de liberté sans courage, y compris dans un poste à responsabilité !

**Plus nombreux, plus forts !
REJOIGNEZ LA CGT !**

IRT : Session d'été du Comité régional



Comme chaque année, le Comité régional CGT se réunira pour deux journées de travail dans le cadre d'Institut régional du travail. C'est l'Union Départementale du Tarn qui accueillera la cuvée 2019 dans ses locaux, à Albi.

L'ensemble des membres du Comité régional, ainsi que les camarades ayant en charge la Qualité de Vie Syndicale dans les Unions départementales, sont invités à ces journées de travail. Il a été décidé d'inviter également les membres de la Commission Exécutive confédérale originaires de l'Occitanie à y participer.

Trois thématiques très différentes, mais avec un fil conducteur tout au long des travaux sur « *où en est-on de notre organisation en Occitanie ?* » les relie.

LA 1^{RE} THÉMATIQUE EST LA « QUALITÉ DE VIE SYNDICALE ».

Au niveau des FNI, nous avons clôturé l'exercice 2017 à 57 332 pour l'ensemble de l'Occitanie. Le constat des chiffres est sans appel.

En 2011, c'est 61 201 FNI qui étaient comptabilisés en Occitanie.

En 6 ans, c'est une perte de - 3869 FNI sur la région, soit une perte

équivalente à un département comme les Pyrénées-Orientales par exemple. C'est comme si, pour la CGT, on avait rayé un département en 6 ans ! Il est temps d'inverser la donne. Comme le Congrès confédéral, ainsi que la Direction confédérale fraîchement élue nous y invitent, il nous faut regagner une vie syndicale à tous les niveaux. Un point sera fait sur les formations faites ou programmées sur QVS dans la région.

LA 2^E THÉMATIQUE EST UNE SUITE LOGIQUE À LA 1^{RE}.

On l'a décidé car nous avons besoin d'échanger entre nous sur « *Notre CGT : on la voit comment ? On la veut comment ?* ». Le 52^e Congrès, particulièrement difficile, peut avoir laissé des traces dans notre organisation. Notre CGT a pris des coups, s'est fracturée... et pas seulement sur des noms de candidatures. J'ai vraiment eu l'impression que deux conceptions de la CGT se sont affrontées. Aucune n'a gagné et le monde salarial risque d'y perdre si nous ne nous rassemblons pas sur des objectifs précis de déploiement, de renforcement, de rapport de force, de luttes victorieuses dans les entreprises.

Le document d'orientation a été validé à 70,63 %. Il trace maintenant la feuille de route de notre CGT pour les 3 ans à venir. Nous aborderons tous les points afin de nous projeter tous ensemble sur l'avenir.

LA 3^E THÉMATIQUE SERA « ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : AVENIR DE NOS DEUX ASSOCIATIONS (PROJET DE RAPPROCHEMENT) ».

En effet, depuis de nombreux mois, un projet de développement de nos deux associations (Toulouse et Nîmes) est travaillé et entre dans sa phase terminale. Il est maintenant temps de réfléchir à rendre concrètement opérationnel ce développement et de trouver une structure ou une organisation adéquate pour y parvenir.

Je ne doute pas que ces deux journées de travail permettront d'avancer, de se dire les choses, de confronter, de travailler ensemble, pour faire que la rentrée sociale soit caniculaire (il n'y a pas de raison qu'il n'y ait que les températures qui chauffent !) et que la CGT Occitanie soit mise sur les rails du succès (clin d'œil au primeur Perpignan-Rungis...).

Lionel PASTRE

Espace communication et impression au Comité Régional



Brochures, tracts, livres, badges, logos, autocollants, invitations, tryptiques, flyers...
Création, composition, réalisation au Comité Régional.

Espace communication et impression au Comité Régional

La communication est un vecteur de savoir, de partage, d'échange et de transmission de l'information.

Elle permet de diffuser des messages à une large audience.

Il existe, et de plus en plus, des moyens de communications du message écrit (tracts, bulletins, journaux) au message visuel (affiches), sans parler du message audio.

Les sites internet ou autres réseaux sociaux permettent le mix de tous ces moyens.

La CGT a toujours communiqué, par tous les moyens possibles et nécessaires, et c'est une de ses forces pour faire connaître et partager ses propositions au plus grand nombre.

Le Comité régional CGT n'est pas en dehors de cette réalité. Il communique depuis sa création. Dès 1979, il crée le bulletin régional « Informations ».

En juin 2006, pour améliorer graphiquement son bulletin régional (Midi-Pyrénées à l'époque), il embauche Sandrine BELLIN, en tant que secrétaire PAO (Préparation Assistée par Ordinateur). Après quatre ans d'études en alternance à l'imprimerie SIA de Lavaur (Pierre Fabre) et au CFA des métiers des arts graphiques de Jolimont, ainsi que trois années en agences de communication et publicitaire en

tant que Maquettiste PAO, elle a donc eu en charge de réfléchir à une nouvelle maquette pour ce bulletin régional.

Nous en sommes aujourd'hui au 244^e numéro qui est envoyé à l'ensemble des membres des Commissions Exécutives des Unions départementales de la région Occitanie, ainsi qu'à tous les mandats régionaux CGT.

Et puis, bien entendu, entre 2006 et aujourd'hui, la production ne s'est pas cantonnée au seul bulletin régional. De nombreux bulletins d'Unions départementales sont montés au Comité régional (46, 65 ou 82 par exemple), des publications d'Instituts départementaux d'Histoire sociale (32, 65, 81 ou encore 82), le bulletin de l'Institut Régional d'Histoire Sociale, des bulletins



Stand «Elections Fonction Publique» lors de la 1^{re} conférence régionale CGT Occitanie : de gauche à droite : Roll-up, stand parapluie tissu, comptoir d'accueil, X-banner.



Meeting Régional « Pas de conquêtes sociale Sans libertés syndicales ! »
Banderole 10 m x 1,8 m



Stand « campagne TPE 2016 »
Barnum tissu, drapeaux voile en tissu, X-banner,
plaques aimantées pour véhicule, Banner-Event



Badges « 1^{re} conférence régionale CGT Occitanie »

pour les sections de retraités de la Métallurgie ou encore de la SILPAC, les guides pour nos deux associations de Tourisme et Loisirs, le guide national de l'ANCAV, les lettres d'information du Groupe CGT au CESER, le guide de formation de l'Institut Régional du Travail...

Il est important de rappeler que le travail de création de maquette est gratuit pour les UD de la région Occitanie. N'hésitez pas à contacter Sandrine* pour en discuter et voir ce qu'il est possible de faire.

A cela s'ajoutent des travaux ponctuels pour divers syndicats (création de calendriers personnalisés, tracts pour préparer des élections

professionnelles, des livres (« 100 ans de luttes sociales chez Latécoère » par exemple, etc.).

Il y a ensuite tout le travail de création d'affiches ou de visuels (du flyer à l'oriflamme ou la banderole), ainsi que de logos (Congrès UD65 par exemple...).

Le Comité régional a décidé en 2017 de modifier ses locaux toulousains afin de créer un espace dédié pour cette activité et le travail d'impression. La machine d'impression a été changée en 2017. Cette machine professionnelle de haut niveau est une vraie presse numérique. Elle permet une impression de qualité, de quantité et réactive. Là aussi, cette espace est



X-banner 80 x 210 cm
« Conférence Régionale sur les ULS »

Espace communication et impression au Comité Régional

à la disposition des UD de la région pour tout travaux d'impression. Il suffit de voir avec Sandrine* au préalable pour la disponibilité et les tarifs d'impression.

Le Comité régional a également négocié un tarif préférentiel pour les commandes de papiers auprès des fournisseurs, dans un souci de mutualisation, pour réduire les coûts papiers pour les UD. Le Comité régional peut commander en grande quantité et faire livrer dans vos UD. L'UD 66 et l'UD 30 ont ou sont en train de regarder pour profiter de ces prix.

Le dernier travail sur lequel doit s'atteler le Comité régional est la refonte de son site internet. Les prochains mois seront mis à profit pour cela.

Pour conclure, le Comité régional possède un vrai lieu d'impression, une personne dédiée à la création de divers supports de communication à disposition des Unions départementales de la région Occitanie.

*Alors N'HESITEZ PLUS
à utiliser ce savoir-faire.*

Lionel PASTRE

*** Sandrine BELLIN :**
Comité Régional CGT Occitanie
à Toulouse
Tél. 05 61 23 35 52
sandbellin@orange.fr



Espace Communication et impression



Partie PAO



Machine d'impression



AG CSIR Pyremed

L'Assemblée Générale du CSIR Pyremed s'est tenue le 4 juillet 2019 à Thuir.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉ PAR PIERRE PLACE, PRÉSIDENT DU CSIR PYREMED

Chères et chers camarades bonjour, J'espère que vous appréciez ce lieu magnifique que sont les caves Byrrh! C'est chargé d'histoire et aussi en phase avec la réalité de ce département encore aujourd'hui ou le tourisme n'est pas le coeur mais bien l'agriculture et les richesses naturelles de... ses vignobles et du savoir-faire du vin!

Pour celles et ceux qui ne les connaissent pas, Je vous présente et laisse la parole à Ricard Bellera, président de la coordination des CSIR et à ce titre, membre de l'exécutif de la CES et Claude Denaternal, conseillère CES en charge des CSIR qui nous fera après ce rapport un compte rendu du 14^e congrès de la CES et des implications pour les CSIR. Le CSIR PYREMED est l'un des CSIR qui participe le plus au travail commun et c'est une bonne chose...

Comme le veut la tradition, aujourd'hui nous mélangeons travail et culture, détente et préparation de la suite. On peut d'autant plus se détendre qu'il

n'y aura pas de « passation de responsabilité » à cette AG. Mais je précise en regardant l'USOC qu'en juillet 2020 ce sera bien eux qui feront.

Pour ma part, ce sera avec plaisir parce que vous ne m'avez pas ménagé ces derniers mois. Bien sûr à travers le projet de subvention ESTOC 2020 qui nous a pris (et nous prend encore) du temps. Nous aurons dans quelques semaines (fin octobre) si notre travail a payé ou si notre « ressenti » de 2017 se confirme sur l'impossibilité pour nous d'avoir accès aux fonds Européens.

Mais d'abord, comme le veut un rapport d'activité, résumons rapidement la séquence 2017-2019; au nom de la CGT Occitanie, vous m'avez confié 2 axes principaux.

Axe 1 : Renforcer la visibilité, la reconnaissance du CSIR PYREMED :

- Tenter d'obtenir un financement Européen : c'est en cours et nous avons passé la première étape technique. Nous devons en fin d'AG, régler la présence de chaque organisation pour le COPIL ESTOC (2/orga) et préparer le calendrier de fin 2019 avec la réunion de demain. Je laisserai la parole au chef de file, les

CCOO pour rentrer plus en détail sur ESTOC à la fin de mon rapport. Je souhaite les remercier tous pour leur implication. Sans l'Energie qu'ils ont déployé nous n'aurions pas pu y arriver.

- Assemblée à Thème réalisé le 7 novembre 2018 à Barcelone sur « les travailleurs transfrontaliers » avec l'aide de la CES.

- Renforcer la communication du CSIR et sa reconnaissance par les collectivités. Je crois que nous pouvons affirmer que cette nécessité est remplie avec la mise en service du site CSIR PIRIMED PYREMED, plusieurs points presse et les nombreuses rencontres réalisés, dont une première rencontre des CTESC/ CESER à notre initiative, pole emploi et le SOC, la DIRECCTE Oc qui nous financera pour ESTOC, l'Euro région pyremed, les CD66 et 33, la province de Gérone.

Axe 2 : Agir et être utile aux populations des territoires :

- Le groupe de travail « mobilité des travailleurs » a organisé l'initiative de Barcelone en novembre dernier. (Merci ana Molina). Seule la question de la coordination des groupe internationaux sur notre

AG CSIR Pyremmed



territoire n'a pas été travaillé. Reste à continuer le travail et voir qui pilote ce groupe depuis le départ d'ana.

- le groupe de travail « transports-infrastructures » a réalisé un premier document de référence intéressant. Nous avons acté un forum normalement à réaliser cet automne (vers début octobre?) pour avancer sur les questions environnementales, le transport des marchandises plus équilibré et la non mise en concurrence des salariés. Nous avons alerté le côté Français (manque le côté catalan) sur les problèmes de dumping social/contournement directives Europe dans les transports routiers marchandises transfrontaliers. L'amélioration des dessertes voyageurs transfrontalières, en particulier ferroviaires doivent continuer à nous impliquer, la situation pouvant évoluer rapidement (ligne de la Cote)
- Le groupe de travail « Santé/ Conditions de travail et Santé au travail », lui, n'a pas été pris en charge sur la période. C'est un problème d'autant plus que la situation de l'hôpital commun transfrontalier de Cerdagne se dégrade rapidement côté France. J'appelle donc à un pilote pour traiter ses sujets.

Pour finir sur l'axe 2, l'intérêt des groupes de travail est que nous pouvons y intégrer des camarades de nos syndicats, ce qui donne de la visibilité au CSIR à l'intérieur de nos organisations.

Pour être précis, entre juillet 2017 et aujourd'hui, ont été réalisés : 2 CD en 2017, 5 CD en 2018 et déjà 3 CD en 2019, soit au total 10 comités directeurs sur le mandat. À ajouter en plus 2 réunions par groupe de travail soit 4 réunions spécifiques, l'initiative de Barcelone et la réunion avec les CTESC/CESER de 2018. ESTOC à lui tout seul a généré 8 réunions présidence/CCOO, 3 présences à la CTP à Biarritz et Jaca et plusieurs déplacements en Occitanie et Catalogne ainsi que la signature de la demande de subvention ESTOC par nos secrétaires Généraux le 29 mars dernier à Figueres.

Voilà un premier bilan qui me semble positif sur nos objectifs et orientations 2017-2019 que je vous propose de confirmer jusqu'en 2020. Seul vrai point noir pour moi, l'incapacité de poursuivre le travail commencé avec l'USD'a en Andorre. À ce jour nous avons « perdu contact » avec eux et ce n'est pas rassurant pour ce territoire. Mais comme nous l'avons déjà dit en 2017, comment agir sans leur aval et leur participation ?

Pour finir, un mot sur la dégradation rapide des acquis des travailleurs en France comme en Espagne. Le capital, le libéralisme capitaliste, partout dans le monde, avance à grands pas en écrasant tout partage des richesses, toute responsabilité sociale et sociétale et en écartant le monde syndical des décisions majeures pour pouvoir défendre l'intérêt des salariés, ce qui est notre mission première. Dans un monde si incertain ou la mise en concurrence des territoires et des salariés est un objectif pour eux, nous devons réfléchir, agir et parler global nous aussi. Bien sûr, un syndiqué dans une entreprise portera toujours en priorité ses revendications du quotidien, le salaire, les conditions de travail..., mais il est aussi conscient que son avenir et celui de son territoire dépend des inter actions entre nous. Nous devons donc redoubler d'efforts au sein du CSIR pour porter l'inverse de l'individualisme et de la mise en concurrence, une vision de partage dans le respect de chacun pour des synergies positives entre nos territoires. Les enjeux environnementaux aussi sont maintenant une revendication de tous les jours, intégrons les dans nos démarches.

VOTRE TRAVAIL
A UNE VALEUR !



Démarche Revendicative

retours d'expériences à partir du travail



*Initiative régionale
les 17 et 18 octobre 2019
au Cap d'Agde (34)*

Comme annoncé dans le bulletin régional du mois d'avril 2019 (« Informations n° 242 »), le Comité régional a décidé de débattre, les 17 et 18 octobre prochains, au Cap d'Agde, à partir d'expériences concrètes de syndicats, sur la démarche revendicative de la CGT à partir du travail.

Cette approche, appelée « démarche travail », n'est ni plus ni moins que ce que la CGT a toujours fait : répondre aux aspirations des salariés pour améliorer leur quotidien et leurs conditions de travail.

Pourtant, cette approche amène des débats contradictoires dans notre organisation. Tout le monde ne met pas la même chose, le même contenu, derrière le qualificatif de « démarche travail ». Mais l'objectif est toujours resté le même : augmenter notre nombre de syndiqués, faire grossir le rapport de force au plus près des salariés, tout en répondant à leurs aspirations.

La 1^{re} résolution du 52^e Congrès Confédéral de Dijon) a posé cette problématique sur le thème « Au cœur du travail pour bâtir l'avenir ».

Démarche Revendicative



Le document d'orientation a souligné que « le travail est la seule et unique source de création de toute valeur et, parce qu'elle est la Confédération Générale du Travail, la CGT le place au cœur de sa visée de transformation sociale, comme au centre de sa démarche revendicative. » Et que « la construction d'un rapport de forces favorable au monde du travail est incontournable, car rien ne nous sera cédé! »

Lors de la conférence régionale de décembre 2017, le nouveau Comité régional Occitanie actait, dans sa feuille de route cette initiative et disait: « Nous vous proposons d'acter une initiative autour de la question de transformation du travail. Le comité régional, comme la CGT dans son ensemble, souhaite défendre et proposer à tous les salariés l'espoir et l'ambition de jours meilleurs, qu'ils soient privés d'emploi, retraités ou actifs, et replacer l'être humain au cœur de nos revendications et au centre du système économique. Cette initiative permettrait d'échanger, faire un retour d'expériences là où la démarche travail a été engagée. Cela permettrait d'élargir, de donner confiance aux camarades et salariés, de construire des revendications, en renforçant notre CGT et faire grossir le rapport de force dans les entreprises. »

C'est bien de tout cela que nous souhaitons débattre. Il s'agit, ni plus ni moins, de replacer les travailleurs

à leur juste place: au cœur du processus! En partant du travail, on leur permet de développer leurs revendications sur l'emploi, les salaires, les qualifications, la sécurité, la formation, etc, tout en faisant le lien avec les enjeux de société tels que la Sécurité Sociale, les services publics, la relance industrielle, la protection de l'environnement, ou encore l'aménagement du territoire.

Nous montrerons, au cours de ces deux journées, que la démarche revendicative à partir du travail, ça marche! Nous montrerons, aussi, les blocages, les limites, etc, l'idée est de nous aider et entraider, faire en sorte de la déployer pour faire grandir notre CGT pour un meilleur rapport de force face au capitalisme qui considère le travail seulement comme un coût. Elle nous permettra également de remettre en avant notre campagne coût du capital/coût du travail.

Les syndicats viendront témoigner pour prouver que, même si cette démarche peut bousculer des habitudes, elle permet une certaine efficacité revendicative, donne de la crédibilité à notre syndicalisme, et permet de progresser en nombre d'adhérents comme aux élections professionnelles.

1^{RE} JOURNÉE

Elle sera consacrée à des tables rondes de témoignages et se clôturera par une pièce de théâtre Forum (à partir d'une question issue de l'assemblée, formulée sous la forme « comment faire pour... », il s'agit de construire une scène, avec des protagonistes « en chair et en os » qui vont poser le problème, jouer le conflit.)

2^E JOURNÉE

Elle débutera par des ateliers autour de 4 thèmes:

- 1- Construction rapport de force -syndicalisation- gains revendicatifs
- 2- Démocratie syndicale
Implication de nos syndiqués
- 3- Revendications:
du local au global (comment peser sur les enjeux nationaux à partir des besoins locaux?)
- 4- Démarche revendicative et nécessité d'une QVS de haut niveau (déploiement, reconquête...)

Elle s'achèvera par une feuille de route pour donner des perspectives de travail pour les mois à venir.

200 camarades issus des 13 départements d'Occitanie sont conviés à y participer. Nous rappelons que les inscriptions doivent se faire auprès des Unions départementales.

Tourisme Loisirs Culture

en Occitanie

réseau ANCAV-TT

- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**

- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale

Tarifs collectifs

- Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...

- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées **à tarifs réduits**

- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



Midi-Pyrénées

3, rue Merly - 31000 Toulouse
www.tlcmp.fr • Tél. 05 61 29 83 29

Languedoc-Roussillon

83 rue André Le Nôtre
Bât. Actipolis A3 Ville Active - 30900 Nîmes
<http://tourismeloisirslr.com> • Tél. 04 66 67 29 20

Tourisme
Loisirs
Culture

Midi-Pyrénées
Languedoc-Roussillon

